

CONFERENCE SUR L'EXPRESSION INDIANOCEANIQUE

Organisée par IOCDAFRICA en collaboration avec, le Ministère des Arts et de la Culture, la Mairie de Port Louis, la Commission de l'océan Indien et Amitié Malgache Maurice

Municipalité de Port Louis, Maurice, le 17 octobre 2014

Intervention de Mme Véronique Espitalier-Noel, Chargée de mission auprès du Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien

Son excellence Monsieur le ministre des arts et de la culture de la République de Maurice, Honorable Mookhesswur CHOONEE,

Son Excellence madame la mairesse auprès de la Mairie de Port Louis, Honorable Dorine Chukory

Monsieur le Président d'IOCDAFRICA Monsieur Boopen DOOBAH,

Mesdames et messieurs les représentants de l'association Amitié Malgache Maurice

Excellences Mesdames, Messieurs les représentants du corps diplomatique,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Il est heureux que l'IOCDAFRICA, en collaboration avec le Ministère des Arts et de la Culture de Maurice, la Mairie de Port Louis et l'Amitié Malgache Maurice ait pris l'initiative d'organiser cette conférence sur l'expression « Indianocéanique ». C'est la preuve que le mot « Indianocéanie » fait aujourd'hui partie intégrante de notre langage et de notre culture.

La Commission de l'océan Indien s'en félicite, d'autant plus qu'en juin 2013, à Mahébourg, nous avons mené une première grande réflexion sur la définition de ce terme lors de notre colloque intitulé « L'Indianocéanie, socle et tremplin de notre devenir ».

Lors de ce colloque, la notion d'Indianocéanie a été débattue, précisée et approfondie par nos chercheurs, universitaires, écrivains et opérateurs économiques. « Les mille visages de l'Indianocéanie » regroupe les actes de ce colloque. Ce livre qui est disponible sur notre site internet est un premier support de diffusion pour la notion « d'Indianocéanie ».

Ce colloque de Mahébourg était une première étape destinée à insuffler un nouvel élan à l'Indianocéanie que nous promouvons dans toutes nos actions. Forte de cela, je ne doute pas que vos discussions et réflexions d'aujourd'hui approfondissent et enrichissent ce que nous avons déjà entrepris.

Il importe aujourd'hui de rendre hommage à l'écrivain mauricien Camille de Rauville. Dans les années soixante, c'est lui qui nomme ce qu'il considère être notre substrat commun, l'Indianocéanisme, «ce nouvel humanisme au cœur de l'océan Indien» qui est selon

Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI « le produit de notre métissage psychique et biologique ». C'est cette idée d'un « nouvel humanisme » que nous voulons faire émerger dans la conscience collective de nos peuples, de nos décideurs, et de nos forces entreprenantes.

« Les îles du sud-ouest de l'océan Indien » est la désignation habituelle de notre région. Cette expression ne dit pas pleinement au monde ce que nous sommes. L'Indianocéanie symbolise l'identité que nous partageons. Il nous faut vulgariser cette notion pour que l'Indianocéanie prenne place sur la carte physique et mentale du monde.

A la Commission de l'océan Indien, nous défendons l'idée que l'Indianocéanie est une entité géographique, culturelle et écologique. C'est notre socle commun représentant notre géographie insulaire et notre histoire entremêlée. C'est la rencontre dans un bassin îlien, de nos peuples qui partagent ensemble un destin commun.

A la Commission de l'océan Indien nous croyons en l'idée que l'Indianocéanie est « le socle et le tremplin de notre devenir ». Placée entre l'Asie et l'Afrique et sur une route d'échanges qui ne cesse de s'intensifier, l'Indianocéanie est au centre du monde d'aujourd'hui et de demain et occupe une place économiquement stratégique.

Notre richesse, notre diversité aussi bien écologique, culturelle, que patrimoniale fait de l'Indianocéanie un produit unique. C'est à nous

de la préserver et de la valoriser. Et c'est le fil conducteur de chacun des projets menés par la Commission de l'océan Indien.

Ainsi, des chercheurs de nos îles travaillent actuellement sur la réalisation d'un ouvrage sur le « Patrimoine commun en Indianocéanie » et sa valorisation touristique. Ce livre qui paraîtra en 2015, sera à n'en pas douter un atout certain de communication pour l'Indianocéanie.

De plus, est en cours d'étude la mise en place d'une plateforme numérique. Cette dernière permettra d'amplifier la visibilité de l'Indianocéanie et contribuera également à nous connecter entre nous îliens mais aussi au vaste monde. Elle sera une vitrine ouverte sur le monde.

Dans ce sens, il vous sera présenté dans le cadre de cette conférence un film que nous avons réalisé en partenariat avec l'UNESCO sur le patrimoine culturel immatériel de l'Indianocéanie. Ces images que vous verrez, sont là pour partager avec le monde l'essence même de notre identité indianocéanique.

La valorisation de notre culture, au travers notamment du soutien que la Commission de l'océan Indien apporte à des manifestations cinématographiques ou musicales comme le concert « Vibrazyon Dezil » de juin 2013, est essentiel à la diffusion de l'Indianocéanie.

Le terme « Indianocéanie » doit nous permettre de nous ouvrir au monde, de nous faire connaître. Définir l'Indianocéanie c'est non

seulement inviter nos décideurs, nos peuples à se réapproprier notre histoire mais aussi à se singulariser aux yeux du monde.

C'est pourquoi la diffusion et le partage de la notion « d'Indianocéanie » de cette connaissance, de ce savoir-faire qui nous distingue est une priorité.

L'idée de l'Indianocéanie que la COI défend, nous permettra, nous en sommes convaincus, d'impliquer plus encore toutes nos forces créatrices et entreprenantes dans un projet de vie régional cohérent, serein et durable.